



Grange-étable située au 18-21, rang des Lacs, Notre-Dame-des-Monts. Patri-Arch, 2011

INVENTAIRE DES BÂTIMENTS AGRICOLES DE LA MRC DE CHARLEVOIX-EST

Les typologies formelles

Décembre 2011

Les typologies formelles

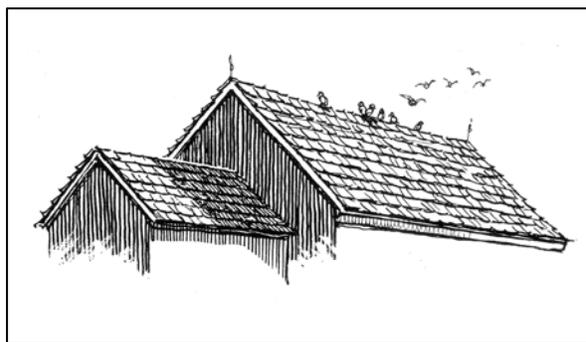
Si au premier regard les bâtiments destinés à des fonctions agricoles semblent plus ou moins homogènes au Québec, on s'aperçoit rapidement que chaque structure est teintée d'un régionalisme découlant tant de la topographie du milieu dans lequel elle s'insère, des matériaux disponibles, des techniques de construction en usage, de même que des façons de pratiquer l'agriculture. Ces particularités architecturales, qui se traduisent tant dans la forme de la toiture, la façon d'élever les murs, la disposition des ouvertures, les matériaux de parement de la structure et l'implantation du bâtiment sur le site, sont autant d'éléments qui définissent l'essence même de l'architecture agricole dans la MRC de Charlevoix-Est.

L'inventaire des bâtiments agricoles de la MRC de Charlevoix-Est, qui porte sur 55 bâtiments agricoles, a permis de mettre en lumière la prédominance des granges-étables. Celles-ci se divisent selon deux grandes typologies formelles distinctes : les granges-étables à pignon droit (à deux versants) et les granges-étables à toit brisé (ou mansardé), qui se retrouvent presque à proportion égale sur l'ensemble du territoire. Notons que la toiture à deux versants est utilisée également pour les hangars, les laiteries et les fournils, ce qui explique la prédominance de cette forme dans le paysage. Désormais unique à la région de Charlevoix, la grange à encorbellement s'insère dans la grande famille des granges à pignon droit.

Ces deux grandes typologies, qui se déclinent en quelques variantes, incarnent des périodes d'influences plus ou moins distinctes. Les enjeux économiques que représentait la construction d'une grange-étable ou d'un autre bâtiment agricole, tant en raison des coûts associés à une telle construction que de la nécessité de se doter d'un bâtiment fonctionnel, ne laissent pas place à l'erreur car c'est toute l'économie de l'exploitation agricole qui en dépend. Longuement mûrie, réfléchi, pesée et soupesée, la construction d'un bâtiment agricole n'est jamais laissée au hasard, comme en témoignent les nombreux journaux d'agriculture et les publications traitant, à partir de la deuxième moitié du XIX^e siècle, des vertus ou des inconvénients de tel type d'aménagement ou de tel type de structure.

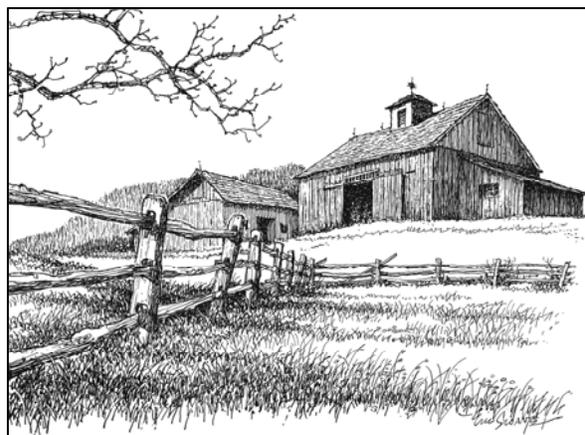
La grange-étable à pignon droit

La grange-étable à pignon droit constitue la première forme architecturale à voir le jour sur le territoire de la MRC de Charlevoix-Est. Facilement identifiable par sa structure de forme rectangulaire reposant sur un lit de pierres et surmontée d'une toiture à deux versants droits, ce type de construction s'inspire directement des façons de faire qui ont cours en Europe, tant en France (Perche, Picardie, Normandie et Bretagne) qu'en Angleterre au début de la colonisation du territoire.



Bâtiment coiffé d'un toit brisé. Source : Eric Sloane. *American Barns and Covered Bridges*. Mineola (New York) USA, Dover Publications Inc., 2002. p. 62.

Adapté aux conditions climatiques rigoureuses qui sévissent tout au long de la période hivernale, le modèle d'origine se voit rapidement doté au rez-de-chaussée d'une étable, espace destiné à abriter les animaux, et d'un fenil dans l'espace des combles afin d'entreposer le fourrage nécessaire à la survie des animaux tout au long de l'année. Cette combinaison des usages, qui a pour conséquence de limiter les déplacements de l'agriculteur à l'extérieur de l'enceinte agricole afin de nourrir et soigner les animaux, pénibles lorsqu'il y a de grandes accumulations de neige, semble se répandre sur l'ensemble de la province, et par le fait même sur le territoire de Charlevoix, dès la construction des toutes premières structures agricoles d'importance. Des volumes en saillie surmontés d'une toiture en appentis permettent d'augmenter la superficie du bâtiment à moindre coût.

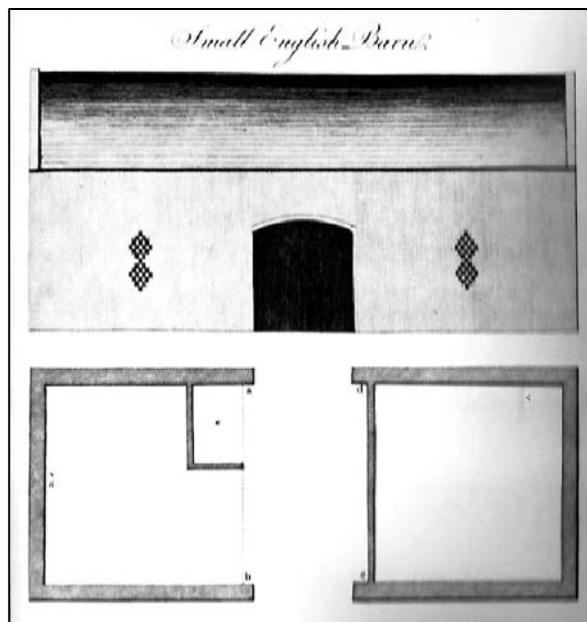


Grange-étable à pignon droit. Source : Eric Sloane. *Recollections in Black and White*. Mineola (New York) USA, Dover Publications Inc., 2006. p. 48.

Inspirée des traditions anglaises populaires en Europe au XVII^e siècle, la « grange anglaise » se distingue par sa volumétrie plus compacte que le modèle français (en moyenne 30 pieds de longueur sur 20 pieds de largeur) et possède habituellement une large porte au centre de la façade la plus large (barlong), à l'avant et à l'arrière afin de faciliter l'accès à l'intérieur de l'enceinte et favoriser la circulation des animaux et des voitures chargées de foin.

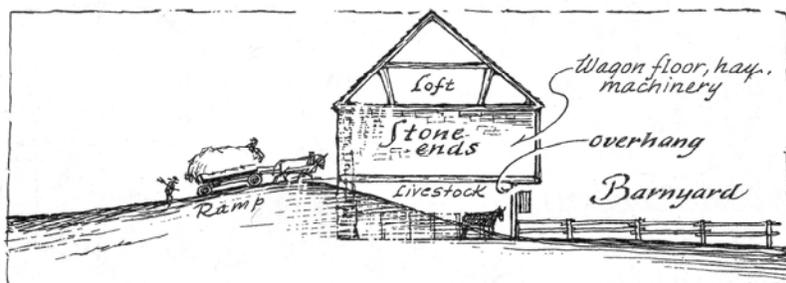


Grange anglaise de la région de Charlevoix. Source : Eric Arthur et Dudley Witney. *The Barn : A Vanishing Landmark in North America*. Toronto, McClelland and Stewart Limited, 1972. p. 82.



Plan de la grange anglaise. Source : Eric Arthur et Dudley Witney. *The Barn : A Vanishing Landmark in North America*. Toronto, McClelland and Stewart Limited, 1972. p. 59.

Avec la circulation croissante de catalogues et de publications dédiés au monde agricole qui véhiculent des influences tant états-uniennes que canadiennes-anglaises, dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, le modèle de la « grange anglaise » tend progressivement à se modifier afin de s'adapter plus aisément aux nouvelles réalités du milieu agricole. Ces transformations se traduiront notamment par une augmentation marquée de la volumétrie du bâtiment, qui compte dorénavant deux étages sans compter l'espace des combles. Accolé en contrebas d'une route, près d'une pente naturelle, le premier niveau de la grange, dont la porte d'accès principale est généralement située non pas sur le mur-pignon, comme pour les écuries et d'autres bâtiments annexes, mais plutôt sur la façade la plus longue, est dorénavant accessible à partir d'un ponceau aménagée afin de faciliter la libre circulation des voitures à foin à l'intérieur de l'enceinte.



Grange-étable de deux étages à pignon droit accolée à une colline afin de faciliter l'accès à la batterie. Source : Eric Sloane. *American Barns and Covered Bridges*. Mineola (New York) USA, Dover Publications, 2002. p. 68.



Grange-étable « à l'anglaise », dont la construction d'origine a fait l'objet d'un agrandissement. Située au 92, rang des Lacs, Notre-Dame-des-Monts.



Grange-étable d'un étage et demi constituée de deux parties, sise au 7, rue Principale, Saint-Aimé-des-Lacs.



Grange-étable à pignon droit s'élevant sur deux étages et demi, située au 49, chemin des Lacs, Clermont.



Grange-étable, sise au 61, chemin du Lac-Nairne, Saint-Aimé-des-Lacs.



Grange-étable, sise au 69, rang Sainte-Christine, Notre-Dame-des-Monts.



Grange-étable, située au 485, rang Saint-Nicolas, Saint-Irénée.



Grange-étable, située au 765, boulevard Malcolm-Fraser, La Malbaie (Cap-à-l'Aigle).



Grange-étable, située au 520, rang Saint-Antoine, Saint-Irénée.

Plus spacieuse que le bâtiment français (Perche, Picardie, Normandie et Bretagne) dont elle s'inspire, la grange longue (*Quebec Long Barn*) se distingue par sa volumétrie élancée dont la longueur peut aisément s'étirer de 48 à 90 pieds¹, sa toiture généralement plus aigue et ses nombreuses ouvertures. Par leurs dimensions et leur emplacement sur la structure, ces dernières facilitent l'identification des fonctions pour chacune des parties de la grange-étable.

Spécifique aux paysages québécois, ce modèle se voulait au départ une solution aux problèmes découlant des périodes de gels en Nouvelle-France, qui sont davantage rapprochées qu'en Europe. Multifonctionnelle et polyvalente, la grange longue permet à la fois d'engranger adéquatement la seule récolte annuelle destinée à nourrir le bétail (en moyenne 3 000 à 4 000 bottes de foin et le grain), de battre les céréales à l'abri du vent et des intempéries (batterie), de loger convenablement les animaux durant les six mois en période hivernale (en moyenne dix vaches d'âge divers, six chevaux, vingt moutons, trois porcs et cinquante volailles), tout en abritant les diverses machineries nécessaires au bon fonctionnement des activités de la ferme.

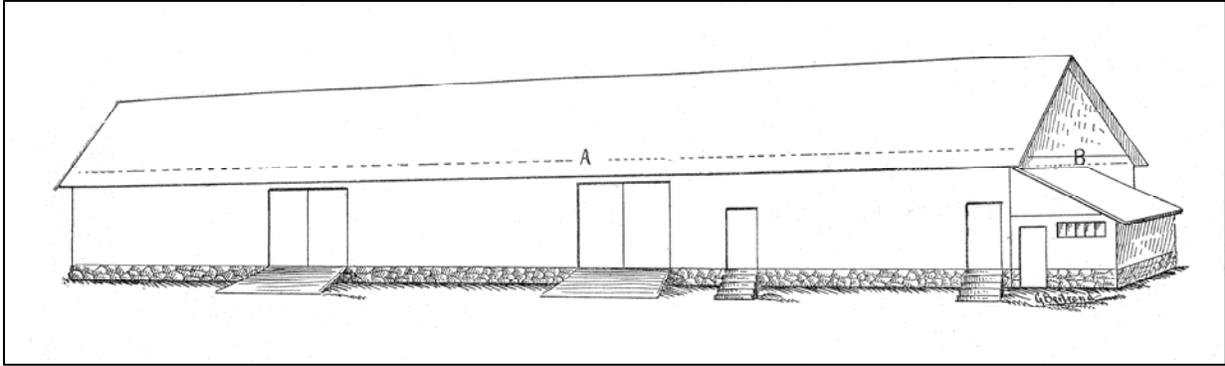


Grange-étable sise au 45, rang Sainte-Mathilde Ouest, La Malbaie (Rivière-Malbaie).

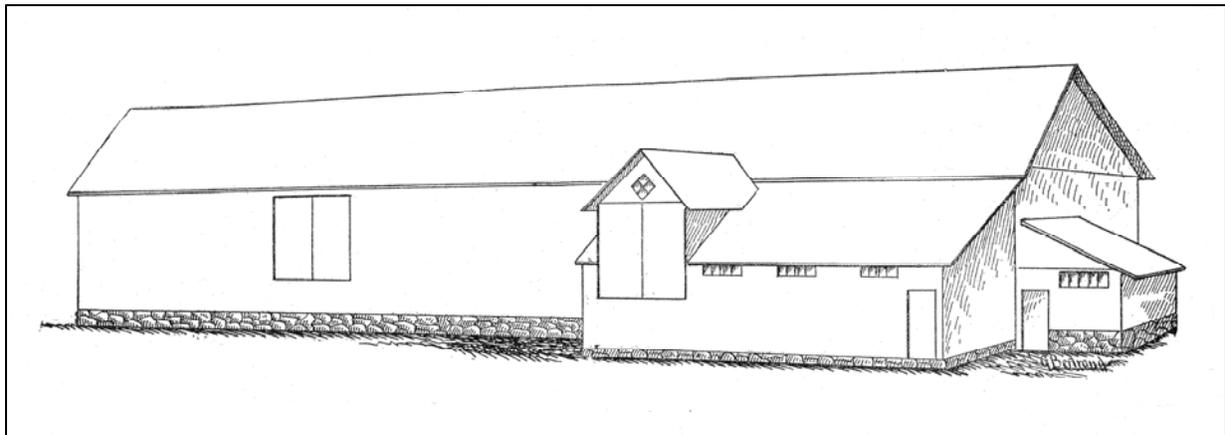
À l'instar de la grange anglaise, le modèle de la grange longue tend progressivement à se modifier et à s'adapter aux nouvelles réalités du milieu agricole dès la fin du XIX^e siècle. L'une des solutions mises de l'avant par plusieurs agriculteurs consiste à additionner successivement deux ou trois agrandissements homogènes (volumétrie et matériaux de recouvrement similaires) dans le prolongement du bâtiment d'origine. Les journaux d'agriculture, les expositions provinciales et les foires agricoles ne sont pas en reste, comme l'illustrent les modèles et plans mis à la disposition des propriétaires terriens, destinés à promouvoir les nombreux avantages de construire des granges longues sur deux étages, ou d'élever le carré d'une grange existante en ajoutant un étage supplémentaire (hauteur de quatre à cinq pieds) destiné à accueillir la batterie et bonifier par le fait même l'espace interne de l'enceinte.

Les granges-étables à pignon droit représentent la moitié des granges-étables inventoriées dans le cadre de ce projet (24 sur 47). Selon les usages et les besoins spécifiques de chacune des exploitations agricoles, la toiture à deux versants droits se retrouve également sur nombre de bâtiments annexes tels les laiteries, les fournils, les hangars, les caveaux à légumes et les remises.

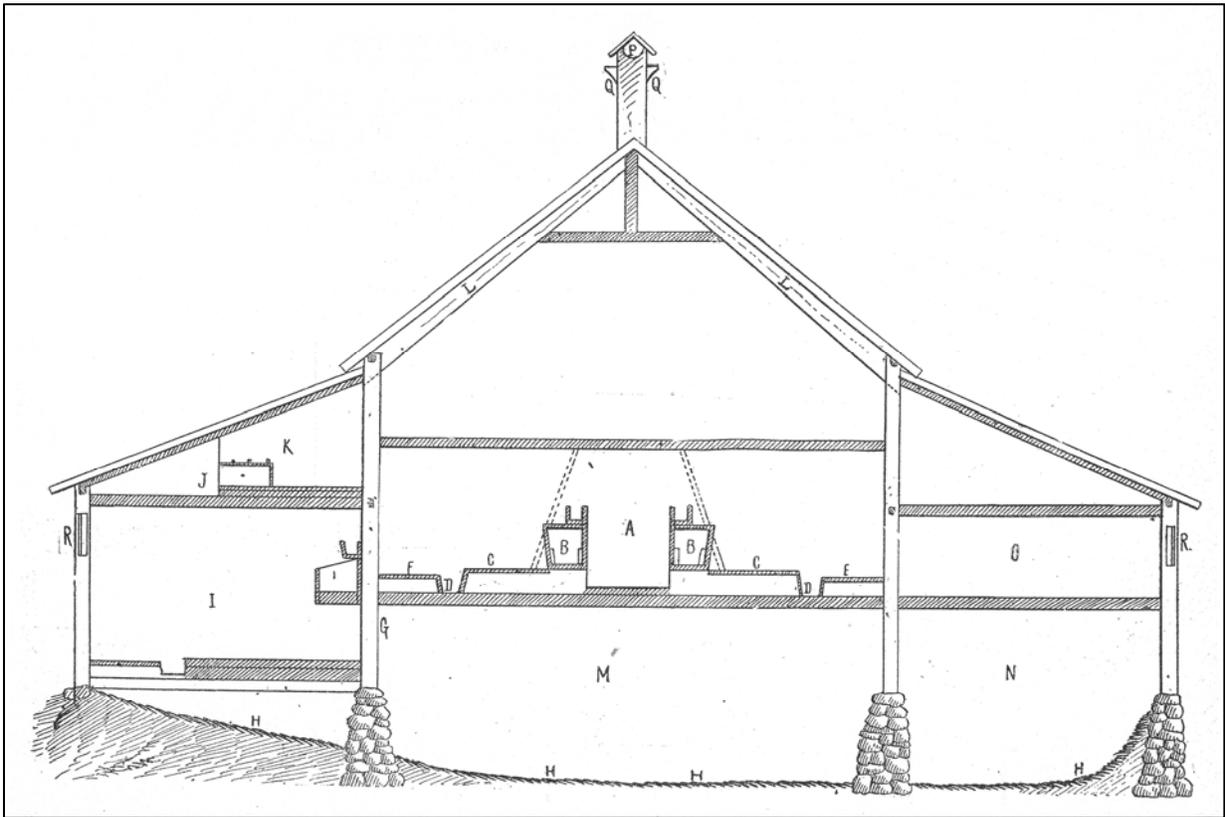
1 Allen G. Noble et Richard K. Cleek. *The Old Barn Book : A Field Guide to North American Barns & Other Farm Structures*. Nouveau Brunswick / New Jersey, Rutgers University Press.



Grange-étable longue d'un étage et demi, mesurant 90 pieds de longueur par 26 pieds de largeur. Source : *Le Journal d'agriculture illustré*. Montréal, vol. XI, n° 4, avril 1888. p. 61.



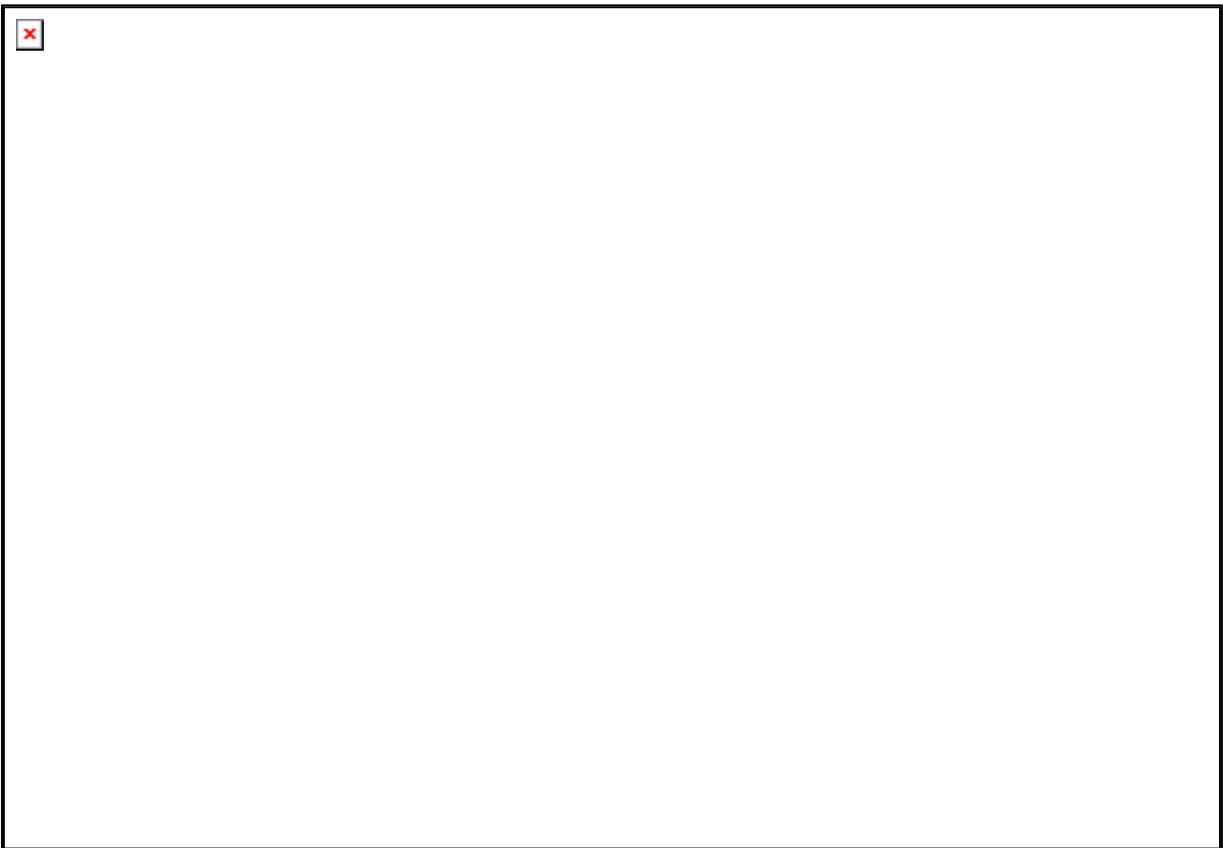
Grange-étable longue ayant fait l'objet d'un surhaussement de quatre à cinq pieds afin d'aménager la batterie à l'étage supérieure et l'étable au rez-de-chaussée. Source : *Le Journal d'agriculture illustré*. Montréal, vol. XI, n° 4, avril 1888. p. 61.



Coupe transversale d'une grange-étable à pignon droit d'un étage et demi. Gravure et légende présentées dans *Le Journal d'agriculture illustré*. Montréal, vol. XI, n° 4, avril 1888. p. 62.

Légende

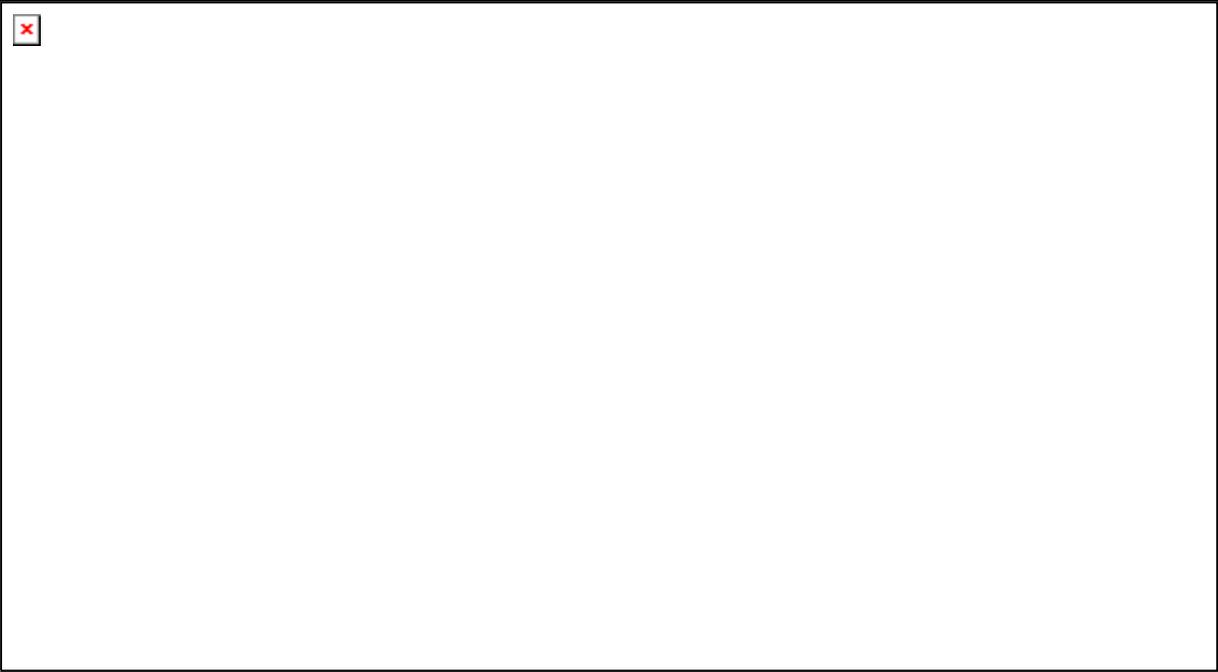
- A. Passage de 4 pieds pour soigner les animaux par la tête ;
- B. Crèches surmontées d'une auge ;
- C. Pontage de 4 pieds et demi de longueur ;
- D. Dalles à fumier de 10 pouces et demi au fond ;
- E. Passage derrière les vaches ;
- F. Passage plus large derrière les vaches et servant d'allée pour soigner les chevaux par la tête ;
- G. Ouverture pour jeter le fumier dans la cave. Le pavé de chevaux serait espacé d'un pouce entre chaque madrier, de manière à faire écouler les urines directement dans la cave à fumier, laquelle serait entièrement couverte d'un lit de glaise battue (H) ;
- H, Sol en terre battue ;
- I. Écurie ;
- J. Ouverture dans toute la longueur de manière à éclairer le poulailler et le réchauffer par la chaleur ascendante de l'écurie ;
- K. Poulailler ;
- L. Ventilateur ;
- M. Cave à fumier ;
- N. Remise à fumier ;
- O. Porcherie ou étable à veaux, etc. ;
- R. Fenêtres. L'écurie serait boisée sous les chevrons et l'espace libre entre cette boiserie et la couverture serait rempli de sable, de tan ou de bran de scie, afin de conserver la chaleur.



Plan d'une grange-étable pouvant être construite pour un montant de 600 \$ (74 pieds de longueur par 31 pieds de largeur). Gravure et légende présentées dans *Le Journal d'agriculture illustré*. Montréal, vol. XVII, n° 2, 16 février 1894. p. 31.

Légende

A. Allée	Fn. Fenil
af. Abri pour le fumier	P. Portes
B. Batterie	p. porte du silo
bf. Boîte de fermentation	PL. Poulailier
bg. Boîtes à grains, moulée, etc.	Ri. Remise pour instruments aratoires, etc.
Ca. Chambre d'alimentation	Rv. Remise pour voitures, etc.
c. Stalles des chevaux	S. Silo
Cl. Cave à légumes	T. Tasserie
F. Fumière avec fond de glaise battue	V. Ventilateurs



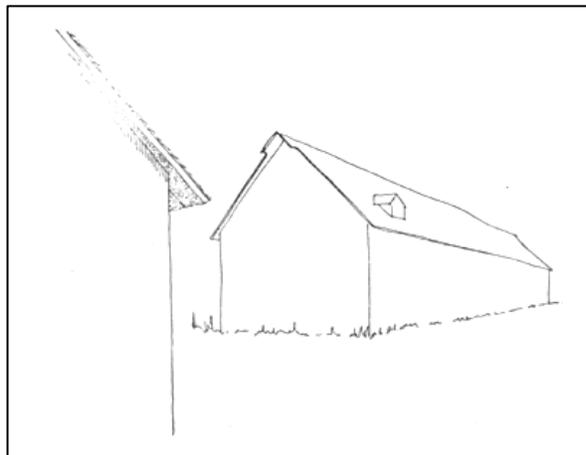
Plan d'une grange-étable pouvant être construite pour un montant de 900 \$ (120 pieds de longueur par 31 pieds de largeur). Gravure et légende présentées dans *Le Journal d'agriculture illustré*. Montréal, vol. XVII, n° 8, 15 août 1894. p. 151.

Légende

- | | |
|-----------------------------|---|
| A. Allée | p. Portes des silos |
| AF. Abri pour le fumier | PL. Poulailler |
| B. Batterie | pv. Veaux |
| Ca . Chambre d'alimentation | Rv. Remise pour voitures, instruments aratoires, etc. |
| c. Stalles des chevaux | r. Rigoles d'écoulement des liquides du fumier |
| ch. Cheminée | S. Silo |
| co. Cochons | T. Tasserie |
| Fn . Fenil | t. Taureau |
| ff. Fenêtres | tr. Trappe de l'escalier conduisant à la cave aux légumes |
| mo. Moutons | v. Stalles des vaches |
| P. Portes | |

Le bâtiment à pignon sans larmier

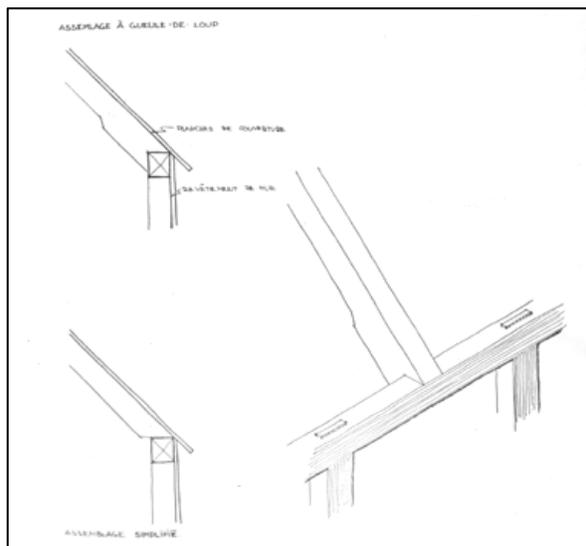
De tous les bâtiments agricoles de la MRC de Charlevoix-Est, les structures surmontées d'une toiture à pignons sans larmier sont les plus anciens, tout comme les habitations qui possèdent également cette caractéristique. Relativement peu nombreuses sur le territoire de la MRC de Charlevoix-Est, notamment en raison des modifications ou des remplacements effectués sur plusieurs d'entre-eux, ce type de bâtiment est généralement composée de planches verticales qui excèdent légèrement les murs gouttereaux, réduisant par le fait même le larmier à sa plus simple expression (voir croquis).



Bâtiment à toit à pignons sans larmier. Source : Michel Bergeron et Paul-Aimé Lacroix. *Les dépendances agricoles à l'Île d'Orléans : une approche typologique*. Québec, Ministère des Affaires Culturelles, 1979. p. 32.



Bâtiment à pignon sans larmier, visible au 185, rang Sainte-Mathilde Ouest, La Malbaie (Rivière-Malbaie).



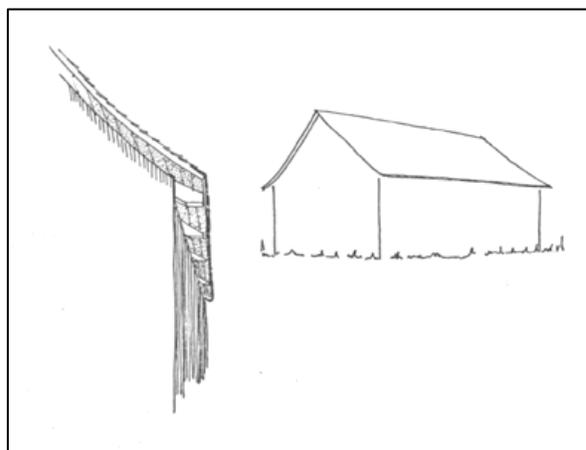
Détails d'assemblage d'un toit à pignons sans larmier. Source : Michel Bergeron et Paul-Aimé Lacroix. *Les dépendances agricoles à l'Île d'Orléans : une approche typologique*. Québec, Ministère des Affaires Culturelles, 1979. p. 33.

Le bâtiment à pignon avec coyaux

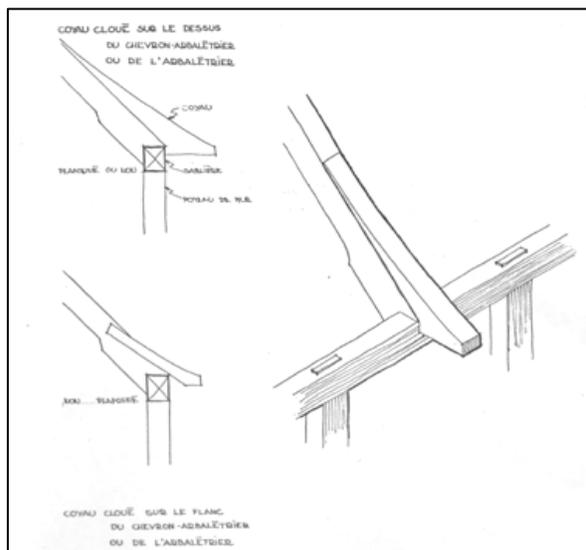
Les bâtiments à pignons avec coyaux sont construits sur le même modèle que bien des maisons d'habitation (maison traditionnelle québécoise d'inspiration néoclassique). Reconnaissables par la base recourbée (ou retroussée) des toitures qui débordent du mur gouttereau, ce type de toiture présente l'avantage d'évacuer l'eau, sous forme de pluie, de neige ou de glace, épargnant ainsi les murs gouttereaux ou longs pans du lessivage répété de l'eau de ruissellement. Chronologiquement, le bâtiment à pignons avec coyaux se situe entre le bâtiment à pignons sans larmier et le bâtiment à pignons et à larmiers. Il est même fréquent que des bâtiments à pignons sans larmier aient fait plus tard l'objet de modifications par l'ajout de coyaux, modifiant ainsi la silhouette ou le profil du toit. Selon l'importance des coyaux, la projection au-delà du mur gouttereau et des murs-pignons est plus ou moins importante.



Grange-étable à pignon avec coyaux visible au 520, rang Saint-Antoine, Saint-Irénée.



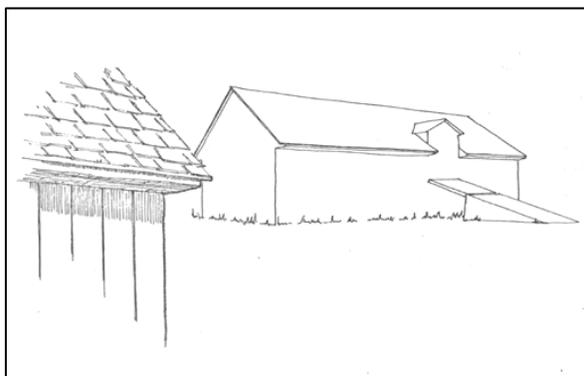
Bâtiment à toit à pignons avec coyaux. Source : Michel Bergeron et Paul-Aimé Lacroix. *Les dépendances agricoles à l'île d'Orléans : une approche typologique*. Québec, Ministère des Affaires Culturelles, 1979. p. 28.



Détail d'assemblage du toit à pignons avec coyaux. Source : Michel Bergeron et Paul-Aimé Lacroix. *Les dépendances agricoles à l'île d'Orléans : une approche typologique*. Québec, Ministère des Affaires Culturelles, 1979. p. 29.

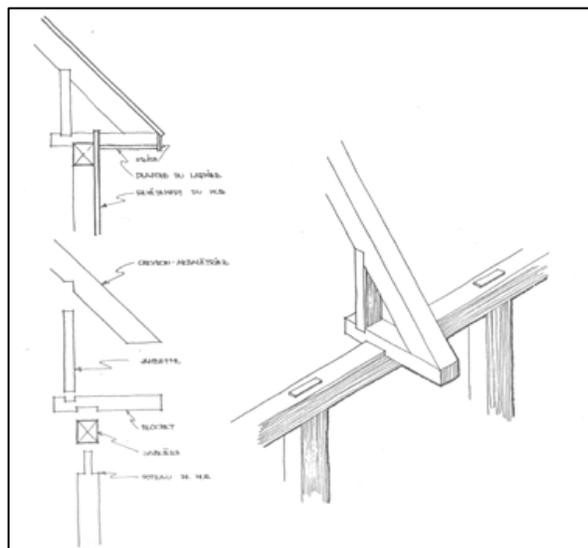
Le bâtiment à pignon et à larmiers

Les bâtiments à pignons et à larmiers constituent un type fortement répandu sur l'ensemble des bâtiments agricoles de la MRC de Charlevoix-Est, qui se retrouvent dans toutes les catégories fonctionnelles (grange-étable, hangar, remise, poulailler, etc.). Reconnaissable par la présence d'un larmier à la base du toit, cette typologie de bâtiment se caractérise par ses chevrons-arbalétriers qui, au lieu de rejoindre la sablière, communiquent leur poussée par l'intermédiaire d'une jambette et d'un blochet (voir croquis). Sur les murs-pignons, les rebords de toiture sont toujours importants.



Bâtiment à toit à pignons et à larmiers. Source : Michel Bergeron et Paul-Aimé Lacroix. *Les dépendances agricoles à l'Île d'Orléans : une approche typologique*. Québec, Ministère des Affaires Culturelles, 1979. p. 24.

Moins ancien que le bâtiment à pignons sans larmiers ou avec coyaux, ce type de construction constitue en fait une adaptation des modèles de construction plus anciens qui vise à protéger plus adéquatement les murs gouttereaux contre le ruissellement de l'eau. Préconisé durant une longue période qui s'étire de la fin du XIX^e siècle jusqu'à 1950 environ, le bâtiment à pignons et à larmiers peut varier d'un bâtiment à l'autre. Au nombre de ces variantes, notons le recours à des structures traditionnelles avec bois équarri à la hache et système tenons/mortaises, de même qu'à des assemblages simplifiés en bois de sciage.



Détail d'assemblage du toit à pignons et à larmiers. Blochet (patin) et jambette composent la structure de la corniche. Source : Michel Bergeron et Paul-Aimé Lacroix. *Les dépendances agricoles à l'Île d'Orléans : une approche typologique*. Québec, Ministère des Affaires Culturelles, 1979. p. 25.



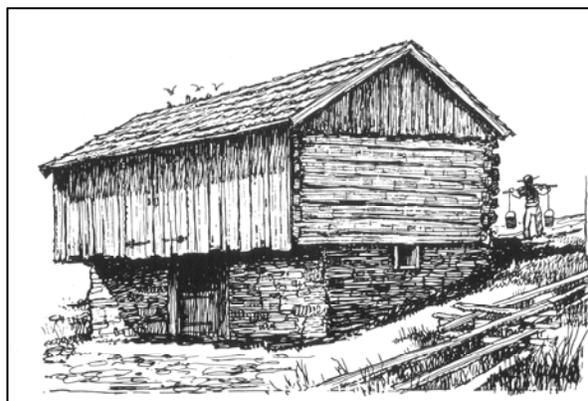
Détail du garage/hangar à pignon et à larmiers situé au 49, chemin des Lacs, Clermont.

La structure à encorbellement (à abat-vent)

Spécifiques à la région de Charlevoix, les bâtiments à encorbellement désignent « toute sorte de saillie portée à faux sur quelque console, ou corbeau au-delà [sic] du nud [sic] du mur.² ». Préconisée au Moyen-Âge pour l'édification des maisons de ville, ce type de construction fort ancien présentait l'avantage de dégager l'espace pour les passants de la rue, tout en augmentant l'espace logeable à l'étage. Appliquées aux bâtiments agricoles, les structures à encorbellement, également désignées localement par l'appellation « à abat-vent », auraient eu pour principale fonction de préserver le devant des portes des bourrasques de vent et des amoncellements de neige, par l'entremise du mur en saillie. De plus, par l'agrandissement du fenil à l'étage supérieur, cette structure procure un espace intérieur supplémentaire servant au rangement. Selon les cas, la projection de l'étage supérieur du bâtiment peut atteindre de deux à quatre pieds de profondeur³.



Grange-étable de La Malbaie, vers 1896-1900. Source : Musée McCord, William Notman & Son, cote VIEW-3292.A.



Bâtiment agricole dont la partie supérieure est disposée en encorbellement. Source : Eric Sloane. *An Age of Barns : An Illustrated Review of Classic Barn Styles and Construction*. Stillwater (MN) USA, Voyageur Press, 2001. p. 43.

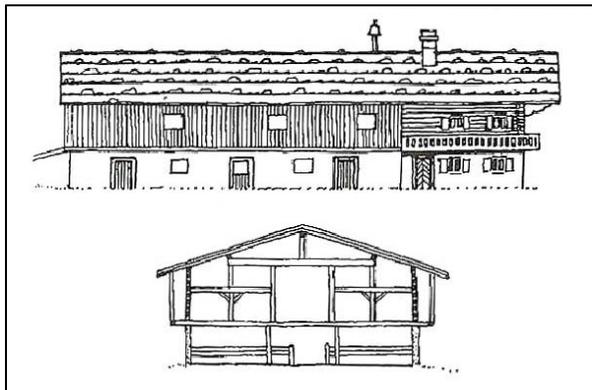


Grange-étable Bhérier de Cap-à-l'Aigle, vers 1895. Source : Musée McCord, William Notman & Son, cote VIEW-3191.

Rappelant certaines façons de construire typiques aux régions montagneuses d'Europe, les structures à encorbellement de la grande région de Charlevoix seraient inspirées des techniques germano-scandinaves. Cela s'explique par la présence marquée d'immigrants allemands dont l'établissement au Québec débute à la fin du XVIII^e siècle avec la révolution américaine et l'arrivée de loyalistes, dont plusieurs sont d'origine

- 2 Citation tirée des écrits de Furetière, en 1701, présentée dans Robert-Lionel Séguin. *Les granges du Québec du XVII^e au XIX^e siècle*. Ottawa, Musée National du Canada, Bulletin n° 192, 1963. p. 69.
- 3 Robert-Lionel Séguin. *Les granges du Québec du XVII^e au XIX^e siècle*. Ottawa, Musée National du Canada, Bulletin n° 192, 1963. p. 70.

germanique⁴. À cela s'ajoute l'envoi par l'Angleterre d'un contingent de 4 300 Allemands en Amérique du Nord, dans le but de contrer l'invasion américaine et de contenir la révolte des treize colonies britanniques.

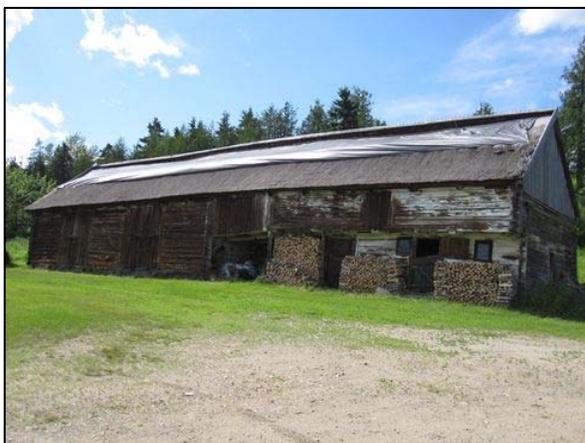


Maison paysanne bavaroise. Source : Eric Arthur et Dudley Witney. *The Barn : A Vanishing Landmark in North America*. Toronto, McClelland and Stewart Limited, 1972. p. 89.



La grange Daziel, Black Creek Pioneer Village, périphérie de Toronto. Source : Eric Arthur et Dudley Witney. *The Barn : A Vanishing Landmark in North America*. Toronto, McClelland and Stewart Limited, 1972. p. 86.

La grange-étable à encorbellement est de plus en plus rare au Québec. Regroupées de nos jours dans la seule région de Charlevoix, dont trois dans la MRC de Charlevoix-Est, les structures à encorbellement auraient suscitées à une certaine époque un intérêt davantage généralisé, comme en témoignent les quelques exemples recensés par Marius Barbeau, en 1917, notamment dans la région de Charlevoix (plus forte concentration), sur la Côte-Nord, dans le comté de Kamouraska, ainsi qu'en Beauce⁵. En 1980, Georges-Pierre Léonidoff en dénombrait dix dans la grande région de Charlevoix, auxquelles s'ajoutaient « quatre écuries, étables ou bergeries possédant les mêmes caractéristiques techniques⁶ ».



Grange-étable Bhérier, dont la structure est à encorbellement, située au 215-219, rue Saint-Raphaël, La Malbaie (Cap-à-l'Aigle).

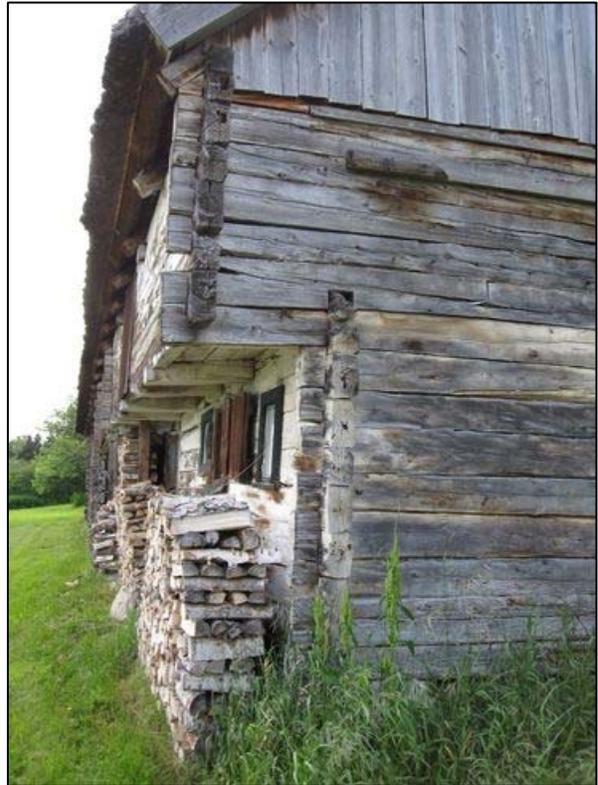
4 C'est dans ce contexte que l'Allemand Hans Georg Bhürer arrive au Québec en 1817 avec sa femme et ses enfants. Quelques années plus tard, il s'installe dans la seigneurie de Mount Murray (Cap-à-l'Aigle), comme d'autres de ses compatriotes, et érige une grange-étable à encorbellement selon les techniques européennes qu'il connaît et qui se répandront par la suite dans la région. La grange-étable Bhérier, dont il est le constructeur, a fait l'objet d'une citation par la municipalité en 2006.

5 Robert-Lionel Séguin. *Les granges du Québec du XVII^e au XIX^e siècle*. Ottawa, Musée National du Canada, Bulletin n° 192, 1963. p. 70.

6 Georges-Pierre Léonidoff. *Origine et évolution des principaux types d'architecture rurale au Québec et le cas de la région de Charlevoix*. Université Laval, 1980. p. 461.



Grange-étable à encorbellement, située au 400, rang Saint-Antoine, Saint-Irénée.



Détail de la structure à encorbellement de la grange-étable Bhérer, sise au 215-219, rue Saint-Raphaël, La Malbaie (Cap-à-l'Aigle).



Grange-étable sise au 147, chemin McLaren, Saint-Siméon (Port-au-Persil).

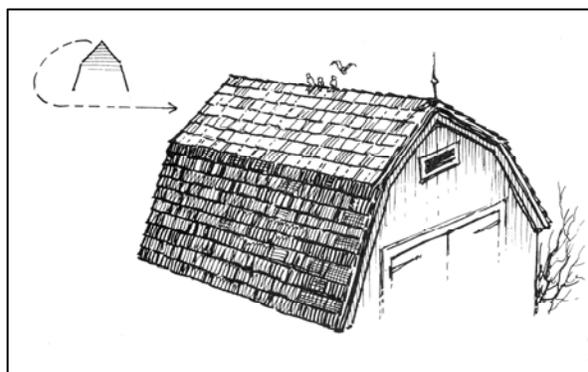


Bâtiment dont l'usage est inconnu, situé au 980, chemin de Port-au-Persil, Saint-Siméon (Port-au-Persil).

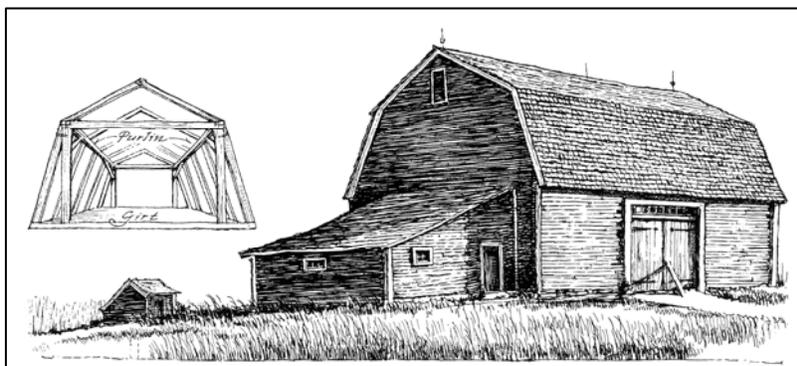
La grange-étable à toit brisé

L'évolution constante des techniques de construction alliée aux besoins grandissants des exploitations agricoles, qui voient leurs cheptels augmenter constamment, donneront naissance durant la deuxième moitié du XIX^e siècle à un nouveau modèle typiquement états-unien.

Plus spacieuse que le modèle à pignon droit, la grange-étable à toit brisé fait son apparition dans les années 1860, avant de connaître un véritable engouement dans le milieu agricole à partir des années 1890 par l'entremise des journaux d'agriculture, tant américains que canadiens, qui vantent les mérites de la nouvelle structure. En plus d'accroître considérablement l'espace des combles, permettant ainsi l'entreposage d'une plus grande quantité de fourrage tout en assurant une meilleure isolation pour les animaux installés au niveau du rez-de-chaussée, ce nouveau modèle présente l'avantage d'augmenter la superficie occupée par la tasserie, qui est située de part et d'autre de la batterie. Il permet également de combiner diverses activités agricoles dans un même lieu - étable, écurie, poulailler, porcherie, etc. - évitant ainsi la construction d'une multitude de dépendances annexes destinées exclusivement pour chacune de ses activités.

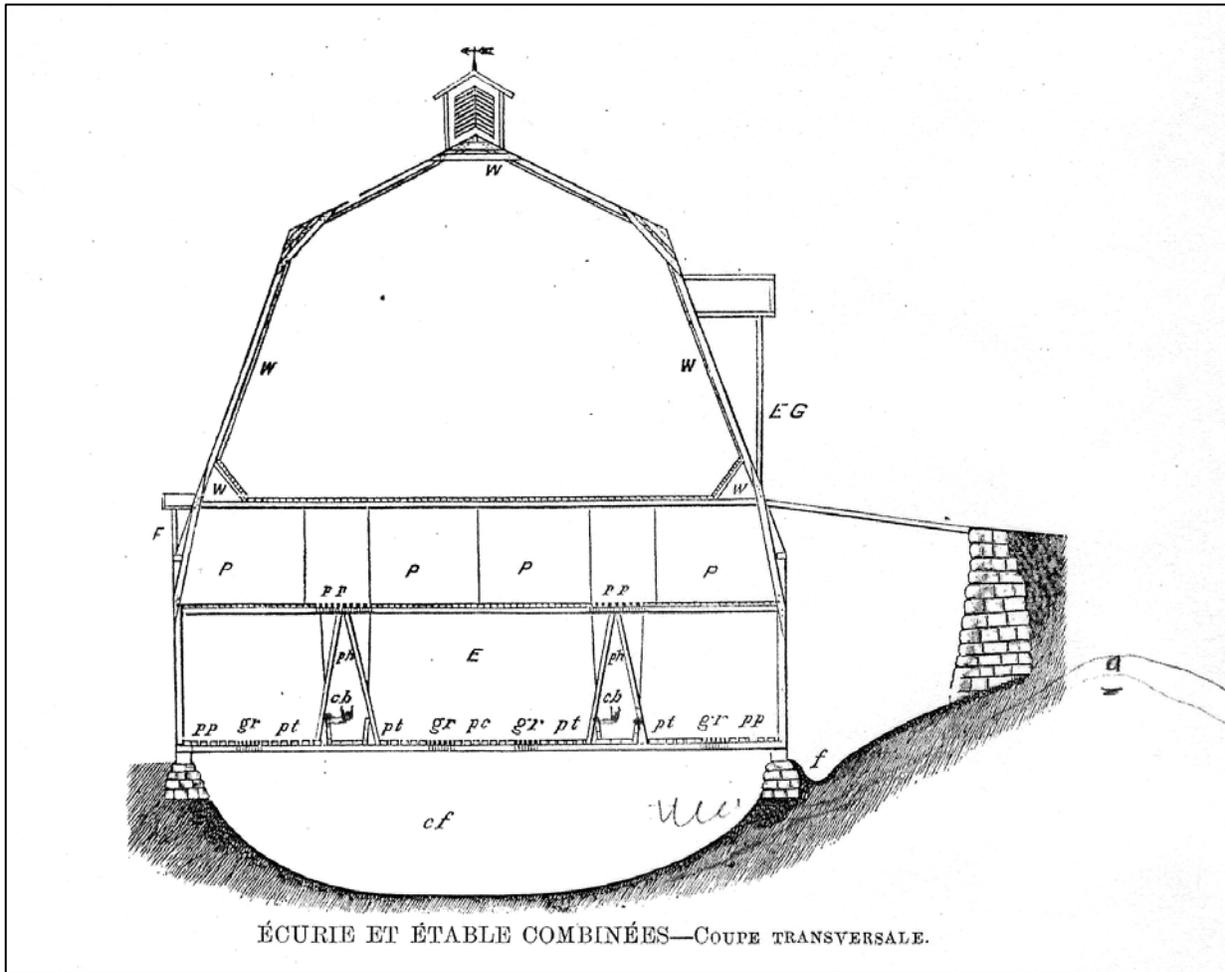


Bâtiment coiffé d'un toit brisé. Source : Eric Sloane. *American Barns and Covered Bridges*. Mineola (New York) USA, Dover Publications Inc., 2002. p. 63.



Grange-étable à toit brisé. Source : Eric Sloane. *An Age of Barns : An Illustrated Review of Classic Barn Styles and Construction*. Stillwater (MN) USA, Voyageur Press, 2001. p. 43.

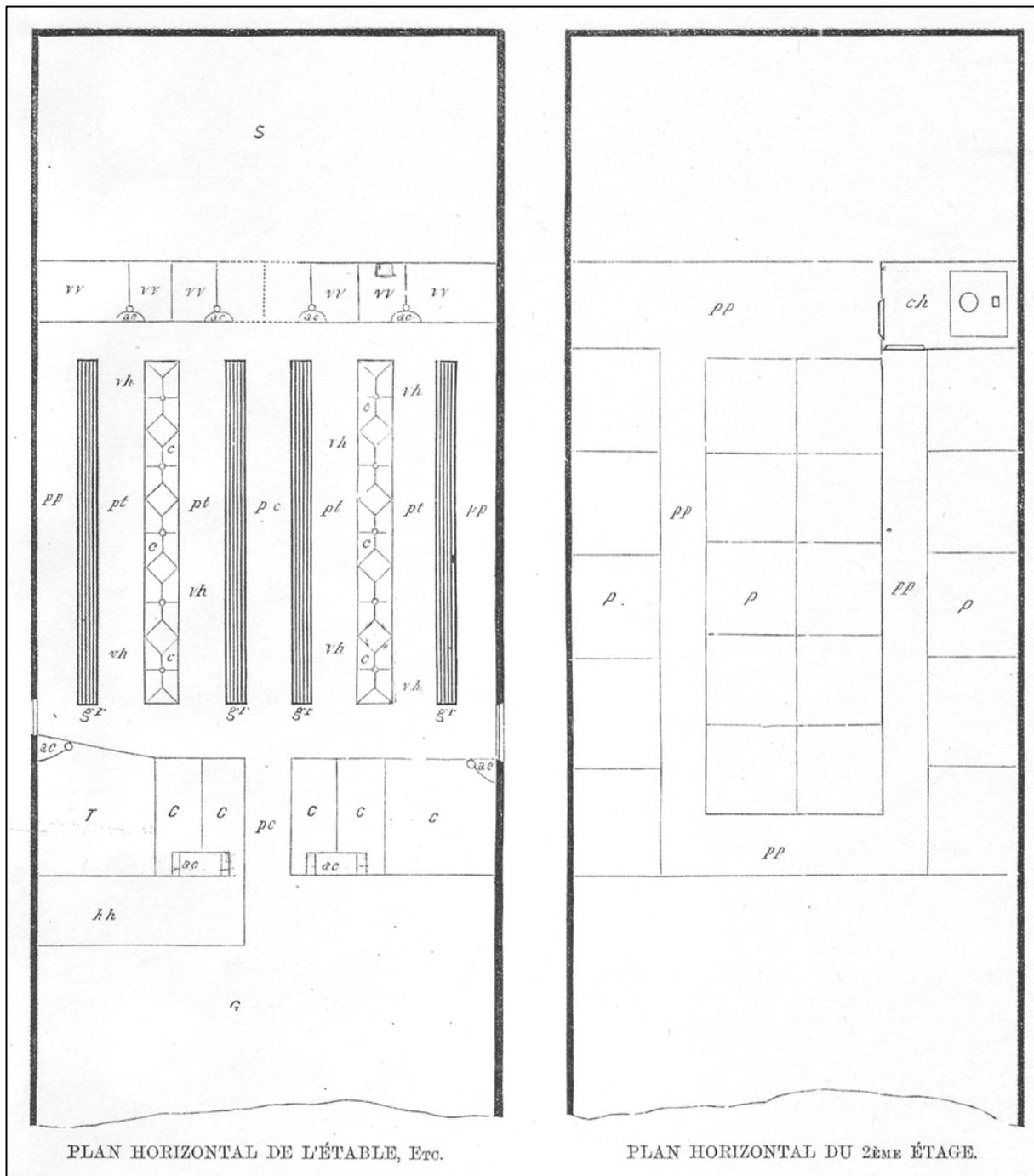
Les toutes premières granges-étables à toit brisé à avoir été construites sur le territoire sont facilement identifiables par les jeux d'angle particuliers de leur toiture, qui diffèrent d'un bâtiment à l'autre. La grange à toit brisé devient rapidement le modèle préconisé par les écoles d'agriculture et est adopté par plusieurs communautés religieuses et les cultivateurs de premier rang.



Coupe transversale d'une grange à toit brisé combinant les fonctions d'étable et d'écurie. Gravure et légende présentées dans *Le Journal d'agriculture illustré*, Montréal, vol. XVI, n° 5, 15 mai 1893, p. 90.

Légende

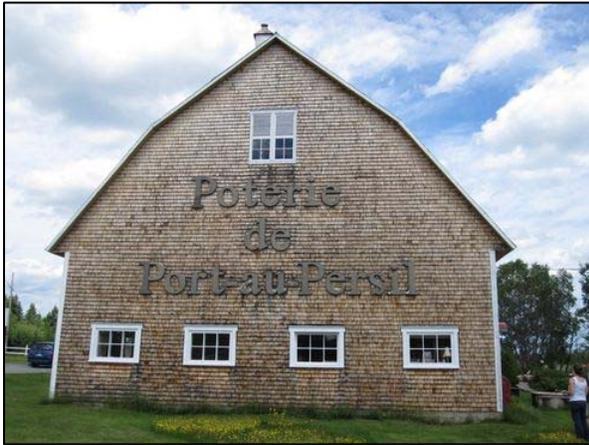
ac. Crèche et abreuvoir	hh. Harnais
c. Crèche	S. Silo
cb. Crèche et boîte à fourrage	P. Poulailier
cf. Cave à fumier; ch. Chaufferie	pc. Passage central
C. Chevaux	ph. Perche d'attache pour les animaux
E. Étable	pp. Passage; pt. Pontage
EG. Entrée de grange	T. Taureau
F. Fenêtre	vh. Vache
gr. Grillage	vv. Veaux
f. Fossé	w. Ventilateurs
G. Grange	



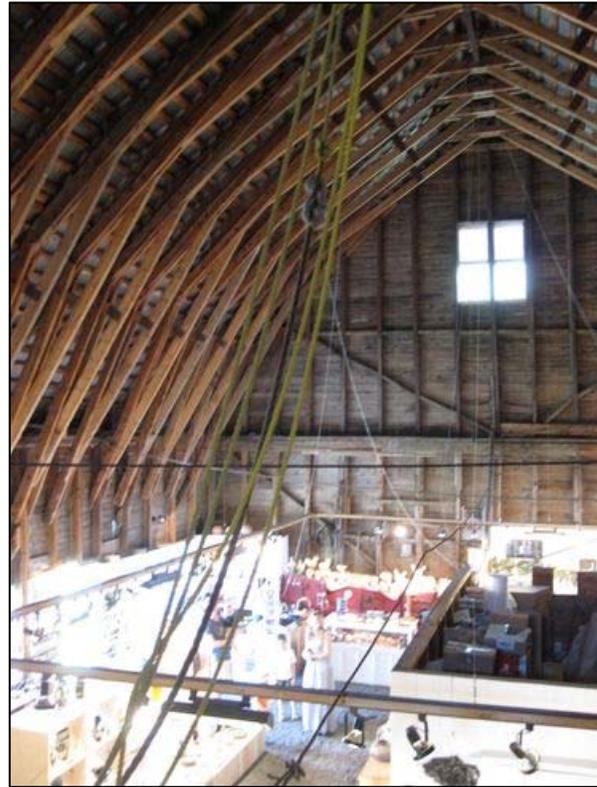
Coupe transversale d'une grange à toit brisé combinant les fonctions d'étable et d'écurie. Gravure et légende présentées dans *Le Journal d'agriculture illustré*, Montréal, vol. XVI, n° 5, 15 mai 1893, p. 91.

Légende

- | | | |
|--------------------------------|---------------------|-----------------------------------|
| ac. Crèche et abreuvoir | f. Fossé | ph. Perche d'attache pour animaux |
| c. Crèche | F. Fenêtre | pp. Passage |
| cb. Crèche et boîte à fourrage | G. Grange | pt. Pontage ; vv. Veaux |
| cf. Cave à fumier | gr. Grillage | S. Silo |
| ch. Chaufferie | hh. Harnais | vh. Vache ; T. Taureau |
| C. Chevaux | P. Poulailler | w. Ventilateurs |
| EG. Entrée de grange | pc. Passage central | |



Grange-étable située au 1001, route 138, Saint-Siméon (Port-au-Persil).



Vue de la structure interne de la grange-étable sise au 1001, route 138, Saint-Siméon (Port-au-Persil).



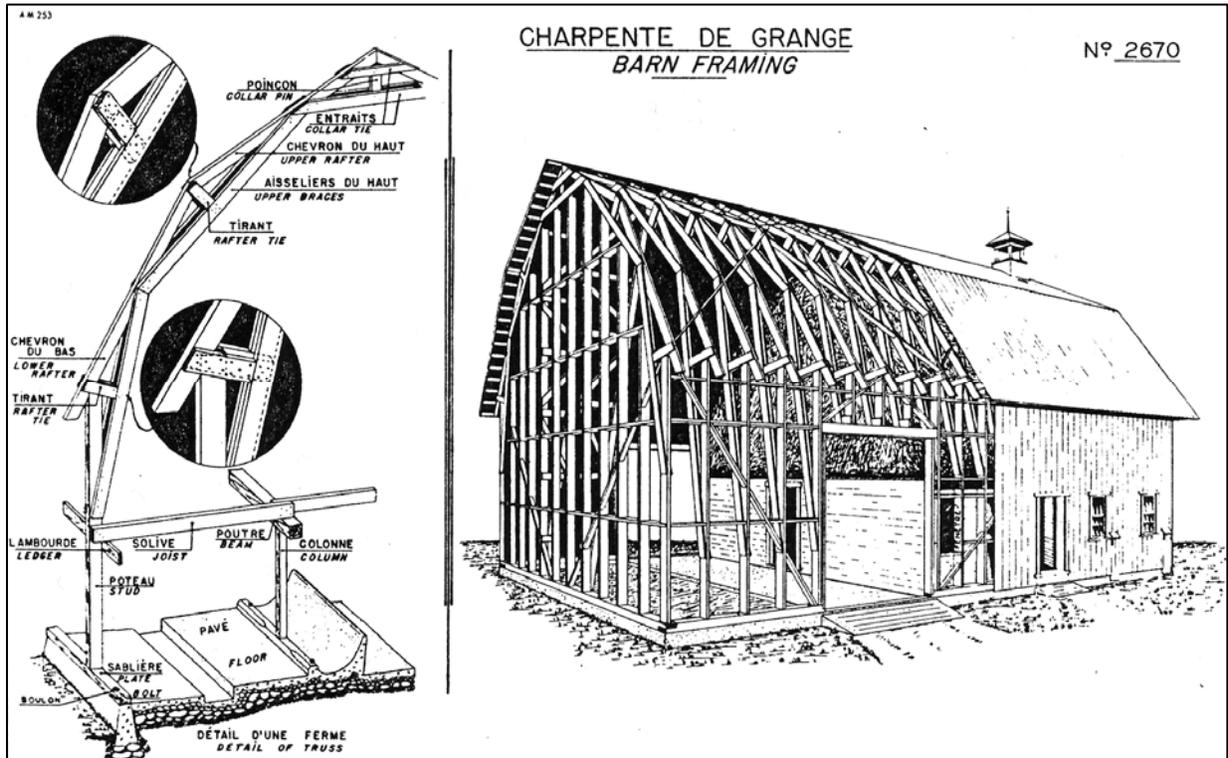
Grange-étable sise au 37, rang des Lacs, Notre-Dame-des-Monts.



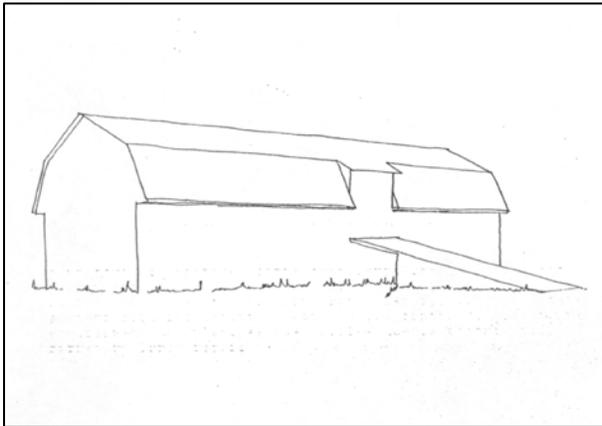
Grange-étable sise au 35, rue Principale, Saint-Irénée.



Grange-étable située au 108, 2^e Rang, La Malbaie (Sainte-Agnès).



Exemple de plans de granges-étables diffusés par l'ancienne Direction des constructions agricoles du MAPA. Source : Jean Provencher. *Le patrimoine agricole et horticole au Québec*. Québec, La Commission des biens culturels du Québec, 1984. p. 30.



Grange longue surmontée d'un toit brisé et comportant un garnaud permettant d'accéder à la batterie aménagée dans l'espace des combles (fenil). Source : Michel Bergeron et Paul-Aimé Lacroix. *Les dépendances agricoles à l'île d'Orléans : une approche typologique*. Québec, Ministère des Affaires Culturelles, 1979. p. 35.

Avec l'industrialisation des procédés de construction et l'arrivée de nouveaux matériaux, comme le béton, les granges-étable à toit brisé tendront à s'uniformiser au fil des années, tant au niveau de leur volumétrie que des jeux d'angle de la toiture.

Cette tendance sera d'autant plus renforcée avec la création, vers 1913, d'un service de conception et de dessin de plans de dépendances destiné à l'usage des agriculteurs québécois, mis en place par un groupe d'agronomes de l'Islet, à l'emploi du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation. Guidée par une volonté commune de normaliser les pratiques architecturales dans le milieu agricole afin d'identifier quel type de dépendance convient

à une situation et à des besoins spécifiques (utilisation projetée, dimensions du bâtiment, nombre de bêtes à loger, quantité de foin, etc.), la Direction des constructions agricoles

entrepren de dessiner des plans-types pouvant être appliqués sur l'ensemble du territoire québécois⁷.

Bien que ce service ne semble pas avoir perduré au-delà de 1923, cette nouvelle approche a laissé ses traces tout particulièrement au niveau de la forme des granges-étables à toit brisé, les angles de la toiture étant dorénavant davantage standardisés et uniformisés en comparaison des constructions antérieures de même type. Le profil des granges est ainsi plus élancé comparativement aux granges précédentes dont le toit était davantage évasé.

La MRC de Charlevoix-Est compte sur l'ensemble de son territoire un grand nombre de granges-étables à toit brisé, qui sont en quelque sorte devenues la norme tout au long de la première moitié du XX^e siècle. Encore fortement répandue de nos jours dans le paysage agricole de la MRC, cette typologie constitue près de la moitié (158 sur 353) des édifices agricoles répertoriés dans le pré-inventaire. De ce nombre, l'ensemble des granges-étables inventoriées dans le présent inventaire à Baie-Sainte-Catherine (3 sur 3), de même qu'une majorité de bâtiments agricoles de Saint-Siméon (4 sur 5), comportent des toits brisés. Cette représentativité est davantage partagée à Saint-Aimé-des-Lacs et à Saint-Irénée, où les granges-étables à pignon droit sont plus présentes.



Grange-étable située au 70, rue du Gros-Ruisseau, La Malbaie (Pointe-au-Pic)



Grange-étable située au 216, chemin du Port-aux-Quilles, Saint-Siméon (Port-aux-Quilles).



Grange-étable sise au 490, rang Saint-Nicolas, Saint-Irénée.

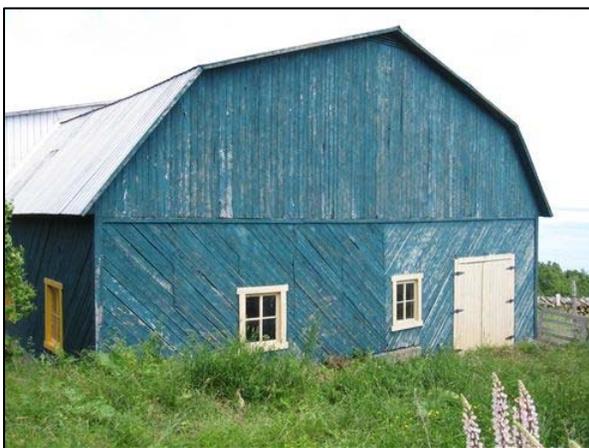
7 Jean Provencher. *Le patrimoine agricole et horticole au Québec*. Québec, La Commission des biens culturels du Québec, 1984. p. 31.



Grange-étable située au 243, rue Principale, Saint-Aimé-des-Lacs.



Grange-étable sise au 590, rang Saint-Antoine, Saint-Irénée.



Grange-étable sise au 955, chemin de Port-au-Persil, Saint-Siméon (Port-au-Persil).

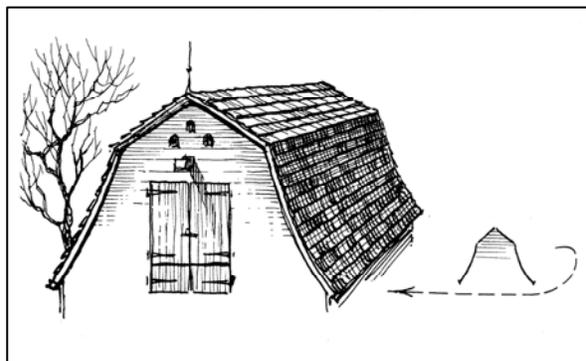


Grange-étable située au 975, chemin de Port-au-Persil, Saint-Siméon (Port-au-Persil).

Le toit mansardé (toit brisé à base recourbée)

Reprenant tous les éléments caractéristiques de la charpente à toit mansardé, la grange-étable à base recourbée se caractérise par la présence de coyaux à la base des arbalétriers des fermes du toit, qui ont pour effet d'incurver légèrement la base de la toiture et ainsi d'éloigner l'eau des murs.

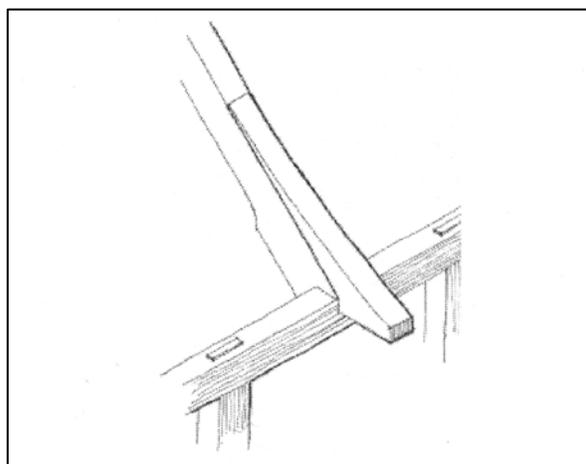
Peu nombreuses, ces variantes architecturales sont visibles entre autres sur quatre bâtiments agricoles étudiés dans le présent inventaire, dont trois sont localisés sur la route de la Grande-Alliance, à Baie-Sainte-Catherine, et un quatrième sur le rang des Lacs, à Notre-Dame-des-Monts.



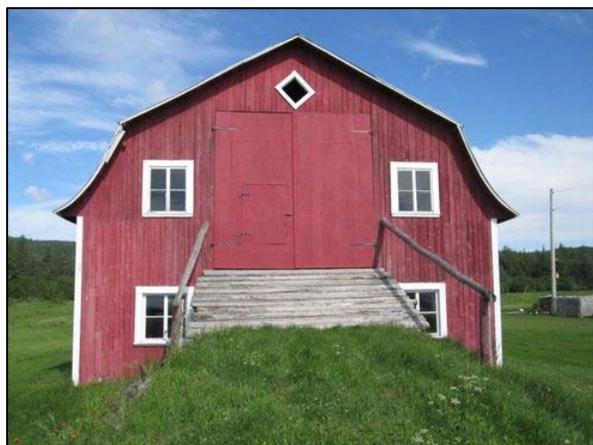
Bâtiment coiffé d'un toit mansardé. Source : Eric Sloane. *American Barns and Covered Bridges*. Mineola (New York) USA, Dover Publications Inc., 2002. p. 63.



Détail du brisé courbé d'une grange-étable située à la gauche du 115, rue Notre-Dame, Notre-Dame-des-Monts.



Détail d'assemblage du toit à pignons avec coyaux. Source : Michel Bergeron et Paul-Aimé Lacroix. *Les dépendances agricoles à l'île d'Orléans : une approche typologique*. Québec, Ministère des Affaires Culturelles, 1979. p. 29.



Grange-étable sise au 440, route de la Grande-Alliance, Baie-Sainte-Catherine.



Grange-étable située au 510, route de la Grande-Alliance, Baie-Sainte-Catherine.

Les autres typologies

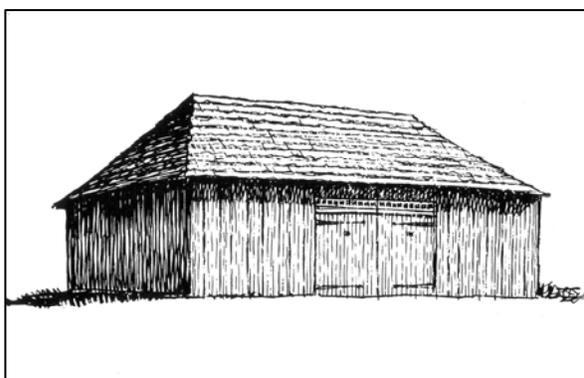
Mises à part les deux grandes typologies qui englobent la majorité des bâtiments agricoles de la MRC de Charlevoix-Est, soit le bâtiment à pignons droits et le bâtiment à toit brisé, il existe diverses typologies qui possèdent des caractéristiques différentes mais qui ne s'appliquent qu'à une minorité de bâtiments (3 sur 55), souvent de fonction autre que la grange-étable. Dans le cadre du présent inventaire, quelques-unes de ces typologies ont été retracées, sans toutefois être exhaustives. De ce nombre, on retrouve les toitures à croupes, à demi-croupes et à pavillon, toutes trois à quatre versants, ainsi que la toiture en appentis, qui ne comporte qu'un seul versant. Il est à noter que ces typologies touchent uniquement les bâtiments traditionnels bâtis avant 1945 et que toutes les nouvelles formes apparues dans la deuxième moitié du XX^e siècle n'ont pas été prises en considération.

Le bâtiment à toit à croupes et à demi-croupes (à quatre versants)

Peu présentes dans le paysage agricole de la MRC de Charlevoix-Est, les granges-étables coiffées de toits à quatre versants sont relativement rares. Construites pour la plupart au début du XX^e siècle, le bâtiment à toit à croupes est facilement identifiable par la présence d'un petit versant incliné de forme triangulaire à l'une ou aux deux extrémités d'une toiture à pignon. Cette typologie est habituellement observable sur des volumétries de forme rectangulaire.



Grange-étable surmontée d'une toiture à croupes, située au 1440, chemin du Ruisseau-Jureux, Saint-Irénée.



Bâtiment coiffé d'un toit à croupes. Source : Eric Sloane. *An Age of Barns : An Illustrated Review of Classic Barn Styles and Construction*. Stillwater (USA), Voyageur Press, 2001, p. 38.

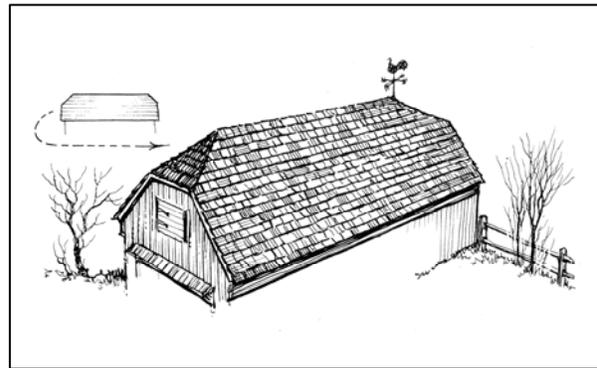


Toit à pignon dont l'une des extrémités se termine en croupes. Source : Eric Sloane. *An Age of Barns : An Illustrated Review of Classic Barn Styles and Construction*. Stillwater (USA), Voyageur Press, 2001. p. 39.

Variante de la toiture à croupes, le bâtiment à toit à demi-croupes se caractérise par sa toiture à pignon dont les extrémités ne sont tronquées que dans leurs parties supérieures.



Grange-étable au toit mansardé à demi-croupes, au 290, rue Principale, Saint-Irénée.



Bâtiment coiffé d'un toit à demi-croupes. Source : Eric Sloane. *American Barns and Covered Bridges*. Mineola (New York) USA, Dover Publications Inc., 2002. p. 63.

Le bâtiment à toit à pavillon (à quatre versants)

Surmontant invariablement une structure de forme plus ou moins cubique, le toit à pavillon se distingue par sa forme pyramidale composée de quatre versants triangulaires dont les sommets sont réunis en pointe. Lorsque le bâtiment présente une volumétrie davantage rectangulaire que cubique, il n'est pas rare d'observer un très court faitage au sommet de la toiture.



Garage à toit à pavillon se terminant à son sommet par un très court faitage. 3575, boul. Malcolm-Fraser, La Malbaie (Saint-Fidèle).



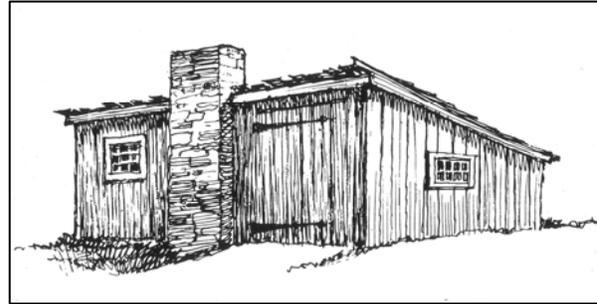
Bâtiment coiffé d'un toit à pavillon se terminant en pointe. Source : Eric Sloane. *An Age of Barns: An Illustrated Review of Classic Barn Styles and Construction*. Stillwater (USA), Voyageur Press, 2001. p. 82.

Le bâtiment à toit en appentis (à un seul versant)

Relativement fréquents sur le territoire de la MRC de Charlevoix-Est, les bâtiments à toit en appentis sont présents dans de nombreux types de fonctions (garage, hangar à machineries, remise, porcherie, poulailler, etc.) et sont habituellement de construction rudimentaire.



Bâtiment annexe surmonté d'un toit en appentis, accolé à la grange-étable située au 49, chemin des Lacs, Clermont



Forge comportant un toit en appentis. Source : Eric Sloane. *American Barns and Covered Bridges*. Mineola (New York) USA, Dover Publications Inc., 2002. p. 68.

